

## Connaitre le Conseil de Développement des Vals du Dauphiné



Instance de démocratie participative indépendante et neutre, instaurée par la loi NOTRe, à l'échelle des 36 communes des Vals Du Dauphiné, composée de citoyens bénévoles qui accompagnent les élus communautaires dans leur action, à titre consultatif.

Composé de 3 collèges : monde associatif, monde économique et citoyens

### Comment fonctionne-t-il ?

consulté par les élus,  
notamment sur des sujets d'environnement, de développement durable, étudiés dans le respect de l'équilibre économique et social.  
Il apporte une vision du terrain, sensibilise les élus sur certains sujets, fait remonter des informations sur des initiatives citoyennes, fait la connexion avec d'autres parties prenantes (terres de liens, Nord Isère durable

...)

Il est relais d'information et porte-parole des habitants.

### Quel est son lien avec la Communauté de Communes des VDD

C'est un partenariat d'action commune pour un développement durable et harmonieux du territoire, avec l'espoir que les actions portées par les partenaires et groupes de citoyens soient relayées au niveau politique et amplifiées.

### Travaux en cours et projets

- Poursuite des réflexions des groupes thématiques sur (non limitatif) :
  - Aménagement → la mobilité
  - Déchets et économie circulaire → Le réemploi
  - Développement économique → Les circuits courts et les achats responsables
- Travail en cohérence avec les Conseils de Développement du Nord Isère Durable (Balcons du Dauphiné et CAPI) et réunions décentralisées au plus près des différentes communes.

Le souhait du C2D des VDD est de gagner en dynamisme et devenir un forum d'idées et de projets grâce à l'adhésion de nouveaux membres actifs.



Le C2D des VDD un groupe dynamique de citoyens